



PROCÈS VERBAL D'INVENTAIRE ESTIMATIF DE LA SARL RAM « CLUB 17 »

Procédure : Liquidation Judiciaire

Date : 29 novembre 2019

Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE

Mandataire Judiciaire : Maître ROUSSELOT GEGOUÉ Marie-Adéline

Mandat n° J0206



**L'an deux mille vingt
et le samedi 12 décembre,**

ALA REQUETE DE

Maître ROUSSELOT GEGOUÉ Marie-Adéline **Mandataire Judiciaire**,

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE en date du 29 novembre 2019 prononçant la **Liquidation Judiciaire de la SARL RAM dont le siège social est 35 RUE DENFERT ROCHEREAU 17300 ROCHEFORT**; ce même jugement m'ayant nommée aux fins de procéder à l'inventaire estimatif de l'actif appartenant à la SARL RAM ainsi qu'à la prise prévue aux articles L. 622-6 et à L. 622-4 du Code de Commerce.

Déférant à cette réquisition,

Je soussignée, **Me DEBAVELAERE**, demeurant 2 avenue Henri Hautier LA ROCHELLE,

Ai préalablement contacté la gérante, Madame Auge et ce, aux fins de l'informer de ma mission. Son époux me reçoit sur place le 12 décembre. La société RAM exploite une discothèque au centre de Rochefort depuis moins de 2 ans. Des gros travaux d'aménagement ont été entrepris dans les lieux. Les difficultés liées notamment au type de clientèle fréquentant le club ont poussé la gérante à demander rapidement la liquidation judiciaire. Lors de mon inventaire sur place, il n'y avait plus d'électricité à l'intérieur du club. Je n'ai donc pas pu prendre de photographies. L'ensemble du matériel de sonorisation et éclairage est en location.

En foi de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal d'inventaire pour servir et valoir ce que de droit.

Marine Debavelaere

J0206

**ÉTAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF
DES ACTIFS DEPENDANTS DE LA PROCEDURE DE**

LIQUIDATION JUDICIAIRE

SARL RAM

Le club 17

35 RUE DENFERT ROCHEREAU

17300 ROCHEFORT



Dressé le 12 décembre 2020

En présence de : Monsieur Auge - Co-gérant

Jugement du Tribunal de Commerce de La Rochelle en date du 29 novembre 2019

Mandataire judiciaire: Maître ROUSSELOT GEGOUÉ Marie-Adéline

I - MATÉRIEL D'EXPLOITATION	Exploitation	Réalisation
------------------------------------	---------------------	--------------------

A - EN LOCATION

1 - MATÉRIEL APPARTENANT A LA ROCHELLE BOISSON

2.	Pompe à bière tirage pression 2 becs, 2 frigos arrière-bar vitrés	MEMOIRE	MEMOIRE
----	---	---------	---------

2 - MATÉRIEL APPARTENANT à la société IMAGINE LA SCÈNE à ECHILLAIS

1.	Ensemble du matériel de sonorisation & d'éclairage	MÉMOIRE	MÉMOIRE
----	--	---------	---------

B - DÉPENDANT DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

3.	Comptoir-bar (immeuble par destination) Ensemble de banquettes en skaï (usé, mauvais état) Miroir 3 extincteurs	3 000	MÉMOIRE
4.	LICENCE IV	4 000	1 500
TOTAL GÉNÉRAL		7 000	1 500

RÉCAPITULATIF

	Exploitation	Réalisation
TOTAL GÉNÉRAL	7 000	1 500

*Fait et dressé par Nous, Maître Marine DEBAVELAERE,
Commissaire-priseur judiciaire
à ROCHEFORT
Le 12 décembre 2020.*

La Rochelle, le 12 décembre 2019

A handwritten signature in dark ink, slanted upwards from left to right. The signature appears to read 'M. Debavelaere'.

Me Marine Debavelaere